

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024 faisant ressortir un total de 17 243 858 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 233 290 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 17 226 271 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance

financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes

Walid MASMOUDI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2024	31/12/2023
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		10 530 554	14 056 201
Titres OPCVM		-	1 439 613
	3.1	10 530 554	15 495 814
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	4 212 513	10 259 859
Disponibilités	3.3	2 500 791	3 271 107
		6 713 304	13 530 966
TOTAL ACTIF		17 243 858	29 026 780
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	14 152	24 968
Autres créditeurs divers	3.5	3 435	5 772
TOTAL PASSIF		17 587	30 740
Capital	3.6	16 314 549	27 549 537
Sommes distribuables	3.7	911 722	1 446 503
Sommes distribuables des exercices antérieurs		22	247
Sommes distribuables de l'exercice en cours		911 700	1 446 256
ACTIF NET		17 226 271	28 996 040
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 243 858	29 026 780

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not e	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres		185 122	817 010	234 249	813 433
Dividendes		-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	185 122	817 010	234 249	813 433
Revenus des placements monétaires	4.2	93 530	657 832	279 325	798 981
Total des revenus des placements		278 652	1 474 842	513 574	1 612 414
Charges de gestion des placements	4.3	<42 123>	<226 492>	<76 660>	<256 436>
Revenu net des placements		236 529	1 248 350	436 914	1 355 978
Autres charges	4.4	<6 610>	<39 062>	<16 590>	<50 003>
Résultat d'exploitation		229 919	1 209 288	420 324	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation		45 939	<297 588>	<149 150>	140 281
Sommes distribuables de la période		275 858	911 700	271 174	1 446 256
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<45 939>	297 588	149 150	<140 281>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		3 371	<59 522>	<62 097>	<97 494>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-	117 909	96 649	200 216
Résultat net de la période		233 290	1 267 675	454 876	1 408 697

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/10/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>233 290</u>	<u>1 267 675</u>	<u>454 876</u>	<u>1 408 697</u>
Résultat d'exploitation	229 919	1 209 288	420 324	1 305 975
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 371	<59 522>	<62 097>	<97 494>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	117 909	96 649	200 216
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<1 446 453>	-	<809 138>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>1 035 792</u>	<u><11 590 991></u>	<u><3 470 023></u>	<u>8 486 292</u>
Souscriptions	9 397 589	46 115 760	6 117 411	62 926 814
Capital	8 947 280	44 339 325	5 835 321	60 211 795
Régularisation des sommes non distribuables	20 294	77 534	20 152	108 814
Régularisation des sommes distribuables	430 015	1 698 901	261 938	2 606 205
Rachats	<8 361 797>	<57 706 751>	<9 587 434>	<54 440 522>
Capital	<7 959 658>	<55 613 192>	<9 144 580>	<51 875 994>
Régularisation des sommes non distribuables	<18 064>	<97 042>	<31 735>	<98 653>
Régularisation des sommes distribuables	<384 075>	<1 996 517>	<411 119>	<2 465 875>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u>1 269 082</u>	<u><11 769 769></u>	<u><3 015 147></u>	<u>9 085 851</u>
<u>Actif net</u>				
En début de la période	15 957 189	28 996 040	32 011 187	19 910 189
En fin de la période	17 226 271	17 226 271	28 996 040	28 996 040
<u>Nombre d'actions</u>				
En début de la période	146 422	263 857	295 682	183 692
En fin de la période	155 881	155 881	263 857	263 857
<u>Valeur liquidative</u>	<u>110,509</u>	<u>110,509</u>	<u>109,893</u>	<u>109,893</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>5,58%</u>	<u>5,55%</u>	<u>5,98%</u>	<u>5,45%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuée.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés

<u>Code isin</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u> <u>n</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000895	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	60 000	62 072	0,36%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	160 840	168 325	0,98%
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2010	2 000	13 240	13 555	0,08%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	400 000	405 463	2,35%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	64 000	67 094	0,39%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	3 000	57 600	63 371	0,37%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	5 000	500 000	509 198	2,95%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	300 000	306 641	1,78%
TN0001300607	BTE 2010 CB	3 500	105 000	106 427	0,62%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	45 000	46 784	0,27%
TN0002601029	STB 2008/2	3 000	18 750	19 597	0,11%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	750	30 000	31 665	0,18%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	5 220	417 600	441 644	2,56%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	15 000	375 000	383 078	2,22%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	4 000	140 000	142 474	0,83%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	368 000	394 516	2,29%
Total obligations de sociétés			3 055 030	3 161 904	18,34%
Emprunt national					
TN0008000838	Emprunt national 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 449 685	8,41%
TN0008000895	Emprunt national T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 024 688	5,94%
TNUWXR58DVH5	Emprunt national T1 2024 CB TF	12 000	1 200 000	1 282 739	7,44%
TNWRCVSYL730	Emprunt national T4 2022 CB TF	6 000	600 000	605 439	3,51%
TN7PM93UZP50	Emprunt national T4 2022 CB TV	4 000	400 000	403 869	2,34%
TNVE955M6R90	Emprunt national T3 2023 CB TF	7 800	780 000	797 927	4,63%
TNRS9CVT3SJ7	Emprunt national T3 2023 CB TV	5 200	520 000	531 865	3,08%
Total emprunt national			5 900 000	6 096 212	35,35%
Bons du trésor assimilables					
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 272 438	7,38%
Total bons du trésor assimilables			1 135 011	1 272 438	7,38%
Total obligations et valeurs assimilées			10 090 041	10 530 554	61,07%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Désignation du titre</u>	<u>Valeur</u> <u>nominale</u>	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Valeur</u> <u>actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts					
TN7QUDNTWP71	BIAT au 02/01/2025/10J/8,99%	500 000	499 004	499 900	2,90%
TNM8HVS9O9P8	BIAT au 03/01/2025/10J/8,99%	500 000	499 004	499 801	2,90%
	Total émetteur BIAT	1 000 000	998 008	999 701	5,80%
TNO1SQBL5JI1	BNA au 24/03/2025/270J/10,57%	500 000	470 619	491 077	2,85%
	Total émetteur BNA	500 000	470 619	491 077	2,85%
TNT76IOQOY42	QNB au 15/01/2025/20J/9,99%	500 000	497 792	498 455	2,89%
TN511M8JI309	QNB au 10/01/2025/10J/9,99%	500 000	498 893	499 004	2,89%
	Total émetteur QNB	1 000 000	996 685	997 459	5,78%
	Total certificats de dépôts	2 500 000	2 465 312	2 488 237	14,43%
BTCT					
TNOI6DZE1IQ0	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025, 8,99%	343 000	314 420	332 174	1,93%
	Total BTCT	343 000	314 420	332 174	1,93%
Créances sur opérations de pensions livrées					
Prise en pension de 2743 emprunt national 2024 T2 CB TF, 9,8%, BIAT au 24/03/2025-90J-8,99%		290 038	290 038	290 617	1,69%
Prise en pension de 3778 emprunt national 2024 T2CB TF, 9,8%, BIAT au 11/02/2025-47J-8,99%		400 057	400 057	400 656	2,32%
Prise en pension de 3777 emprunt national 2024 T2 CB TF, 9,8%, BIAT au 06/01/2025-10J-8,99%		400 090	400 090	400 590	2,32%
Prise en pension de 2830 emprunt national 2024 T2 CB TF 9,8%, BIAT au 10/01/2025-11J-8,99%		300 089	300 089	300 239	1,74%
	Total créances sur opérations de pensions livrées	1 390 274	1 390 274	1 392 102	8,07%
	Total placements monétaires		4 170 006	4 212 513	24,43%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques	2 117 651	3 363 090
Comptes à terme	108 500	27 000
Liquidation émissions/rachats	264 628	<130 385>
Intérêts courus sur dépôt à vue	12 515	14 252
Retenues à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue	<2 503>	<2 850>
	<u>2 500 791</u>	<u>3 271 107</u>

*Les comptes à termes se détaillent comme suit :

<u>Caractéristiques</u>	<u>Montant</u>
BIAT au 20/01/2025-116J-8,99%	52 000
BIAT au 12/02/2025-129J-8,99%	2 000
BIAT au 12/02/2025-113J-8,99%	2 000
BIAT au 12/02/2025-94J-8,99%	28 000
BIAT au 13/03/2025-121J-8,99%	2 000
BIAT au 13/03/2025-101J-8,99%	9 000
BIAT au 17/03/2025-95J-8,99%	1 500
BIAT au 27/03/2025-93J-8,99%	12 000
Total compte à terme	108 500

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur à payer	10 614	18 726
Rémunérations du gestionnaire à payer	3 538	6 242
	<u>14 152</u>	<u>24 968</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevances CMF à payer	1 415	2 497
Retenues à la source	1 387	2 486
Contribution sociale de solidarité à payer	400	400
TCL à payer	233	389

3 435

5 772

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2024

Montant	27 549 537
Nombre de titres	263 857
Nombre d'actionnaires	154

Souscriptions réalisées

Montant	44 339 325
Nombre de titres	424 710
Nombre d'actionnaires entrants	11

Rachats effectués

Montant	<55 613 192>
Nombre de titres	532 686
Nombre d'actionnaires sortants	20

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<59 522>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	117 909
Régularisations des sommes non distribuables	<19 508>

Capital au 31 décembre 2024

Montant	16 314 549
Nombre de titres	155 881
Nombre d'actionnaires	145

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat d'exploitation	1 209 288	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation	<297 588>	140 281
Sommes distribuables des exercices antérieurs	22	247
	911 722	1 446 503

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Intérêts sur obligations	169 433	606 344	200 130	597 171
Intérêts sur BTA	15 689	210 666	34 119	216 262
	185 122	817 010	234 249	813 433

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Revenus de prise en pension	34 055	335 848	168 207	425 377
Intérêts sur certificats de dépôt	40 866	233 420	89 217	310 624
Intérêts sur dépôt à vue	12 671	62 567	11 367	49 788
Intérêts sur BTCT	5 938	25 997	10 534	13 192
	93 530	657 832	279 325	798 981

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur	31 592	169 869	57 495	192 327
Rémunérations du gestionnaire	10 531	56 623	19 165	64 109
	42 123	226 492	76 660	256 436

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2024 au</u> <u>31/12/2024</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>
Redevances CMF	4 212	22 648	7 665	25 642
Autres retenues	1 617	12 265	7 457	19 542
TCL	681	3 749	1 393	4 219
Contribution sociale de solidarité	100	400	75	600
	6 610	39 062	16 590	50 003

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. Le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.